



Collège Georges Brassens

COLLEGE GEORGES BRASSENS LATTES

PROJET D'ETABLISSEMENT 2019 – 2022



SOMMAIRE

Avant-propos	Page 3
Projet d'académie 2016-2019	Page
Indicateurs de l'établissement	Pages
Elaboration du projet d'établissement Calendrier – Démarche	Pages
Objectifs du projet d'établissement	Page
Axe 1 : « Etre bien au collège »	Page
Axe 2 : « Etre citoyen »	Pages
Axe 3 : « Etre accompagné »	Pages
Actions et projets à reconduire	Page
Nouvelles actions envisageables (CPS, gestion du stress et réussite des élèves)	Page
Pistes pédagogiques pour l'accompagnement personnalisé et les enseignements pratiques interdisciplinaires (prenant en compte les CPS)	Page
Continuité inter-degrés – Politique de réseau	Page
Présentation synthétique du contexte de mise en œuvre du projet d'établissement	Page

AVANT-PROPOS

« Etre... » !

« Etre bien au collège. » : Un établissement qui fait réussir les élèves

« Etre citoyen. » : Un établissement porteur de valeurs

« Etre accompagné. » : Un établissement qui coopère : développer la coopération entre élèves pour améliorer la maîtrise des compétences.

La formulation des trois axes de notre projet d'établissement n'est pas anodine. Elle témoigne de la volonté des adultes de notre communauté scolaire de porter un **vrai** projet éducatif.

Un projet pour conduire **chaque** élève vers **sa** réussite.

Un projet pour faire de **chaque** élève un **citoyen** éclairé et responsable.

Un projet pour que **chaque** collégien trouve **sa** voie, celle d'une insertion professionnelle et sociale réussie.

Notre projet est ambitieux car il veut être à la hauteur des défis que doit relever notre Ecole dans une société qui, parfois, a du mal à faire vivre les valeurs de notre République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité.

Les enseignants ne sont certainement plus, dans notre monde moderne, les Hussards Noirs qu'ils pouvaient être sous la III^{ème} République. Pour autant, ils ont, chevillée au corps, cette volonté farouche de faire réussir les élèves.

Dans notre établissement, cette volonté puise sa force et s'incarne dans l'implication quotidienne des personnels auprès des élèves mais aussi dans un questionnement permanent des pratiques professionnelles mises en œuvre.

Et ce questionnement trouve des débuts de réponses dans des temps de formation sur les thèmes qui ont motivé l'élaboration de ce projet : les compétences psychosociales, les apports des neurosciences en pédagogie, l'évaluation par compétences...

Merci à toutes celles et à tous ceux qui feront vivre ce projet pour la plus grande réussite de nos élèves !

L'équipe de Direction

INDICATEURS DE L'ETABLISSEMENT

(source : APAE – Aide au Pilotage et à l'Autoévaluation des Etablissements)

Evolution des effectifs d'élèves depuis 6 ans

Rentrée 2009	Rentrée 2010	Rentrée 2011	Rentrée 2012	Rentrée 2013	Rentrée 2014
706	682	746	749	722	744

Caractéristiques des élèves (2014-2015)

1. Pourcentage de filles : 43,7.

2. Répartition par professions et catégories socioprofessionnelles

	G. Brassens	Hérault	Académie	France
Cadres supérieurs et enseignants	34,9	23,9	19,8	22,3
Cadres moyens	9,9	11,0	11,2	12,4
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	36,6	31,7	32,1	26,7
Ouvriers et inactifs	15,1	29,0	32,8	35,3
Non renseigné	3,5	4,4	4,1	3,3

3. Pourcentage d'élèves titulaires d'une bourse de collègue

G. Brassens	12,1
Académie de Montpellier	33,6
France	28,3

4. Pourcentage d'élèves en retard d'un an et plus à l'entrée en 6^{ème}

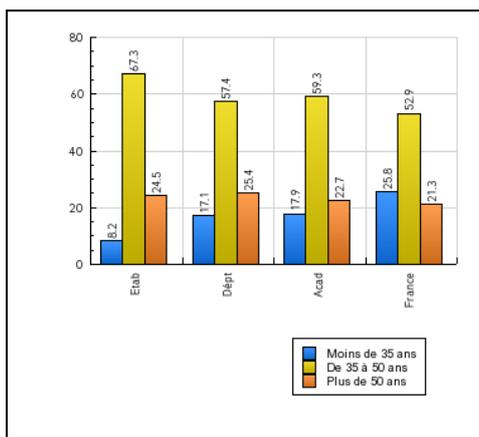
G. Brassens	6,8
Hérault	10,6
Académie de Montpellier	11,1
France	10,5

Personnels et moyens (2014-2015)

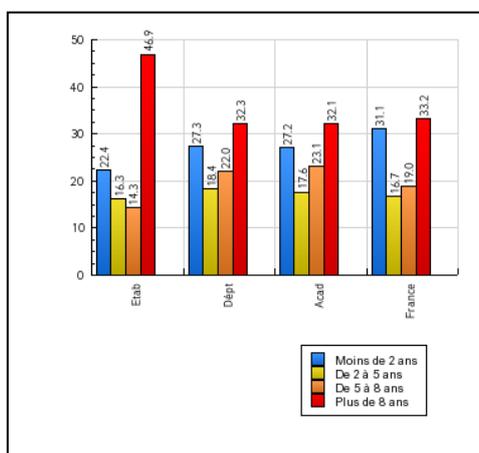
1. Effectifs de personnels

Personnels enseignants	50
Personnels administratifs et de santé	5
Personnels techniques	9
Personnels de vie scolaire	15
Personnels de Direction	2
Total	81

2. Age des enseignants



3. Ancienneté des enseignants dans le poste



4. Nombre d'élèves par division (E/D)

G. Brassens	28,6
Hérault	26,3
Académie de Montpellier	25,6
France	24,8

5. Nombre d'heures d'enseignement devant élèves, par élève (H/E)

G. Brassens	1,04
Hérault	1,15
Académie de Montpellier	1,16
France	1,18

6. Dotation globale horaire (D.G.H.)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Heures postes	748	724	761	766	774	758
Heures supplémentaires année	57	46	57	64	54	59

Parcours des élèves

1. Taux de redoublement global en classe de 6^{ème}

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
G. Brassens	3,0	1,2	2,4	1,3	0,6	0,6
Hérault	4,2	3,7	2,9	2,3	1,6	1,6
Académie de Montpellier	4,1	3,7	2,9	2,6	1,8	1,9
France	4,3	3,8	3,2	2,9	2,2	2,1

2. Taux de redoublement global en classe de 5^{ème}

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
G. Brassens	1,9	1,7	0,0	0,6	0,0	0,0
Hérault	2,7	2,5	1,7	1,4	0,9	1,0
Académie de Montpellier	2,7	2,5	1,9	1,7	1,2	1,3
France	2,5	2,2	1,8	1,6	1,2	1,2

3. Taux de redoublement global en classe de 4^{ème}

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
G. Brassens	2,1	0,6	0,0	0,5	0,5	0,5
Hérault	4,4	3,4	2,9	2,4	1,7	2,1
Académie de Montpellier	4,1	3,4	2,8	2,4	1,8	2,1
France	4,1	3,6	2,9	2,5	1,8	2,0

4. Taux de redoublement global en classe de 3^{ème}

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
G. Brassens	3,1	2,0	2,4	2,0	2,4	3,1
Hérault	5,3	4,8	4,2	4,1	3,4	4,0
Académie de Montpellier	5,3	4,9	4,7	4,2	3,7	4,2
France	5,0	4,8	4,3	3,9	3,4	3,4

5. Taux de passage de 3^{ème} en 2^{nde} GT

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
G. Brassens	74,6	72,5	70,1	63,6	73,7	76,2
Hérault	56,2	58,7	60,5	61,8	63,6	64,1
Académie de Montpellier	55,7	57,3	58,2	59,2	61,7	61,4
France	58,0	58,4	59,4	60,3	62,2	63,0

6. Taux de passage de 3^{ème} en 2^{nde} PRO.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
G. Brassens	15,0	12,6	15,2	16,2	11,2	7,8
Hérault	19,4	20,4	20,0	19,3	19,0	18,5
Académie de Montpellier	20,6	21,0	20,6	20,3	19,8	19,8
France	20,2	20,5	20,2	20,1	20,1	20,0

7. Taux de passage de 3^{ème} en 1^{ère} année de CAP

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
G. Brassens	1,6	0,5	0,0	1,5	0,0	0,5
Hérault	4,2	3,7	3,4	3,2	3,5	3,5
Académie de Montpellier	4,4	3,9	4,0	3,8	4,1	3,9
France	4,5	4,4	4,3	4,2	4,1	4,0

Résultats des élèves

Le taux attendu est le taux que présenterait un établissement si ses élèves se comportaient de la même façon que les élèves de la population de référence de mêmes âge et origine sociale. Il y a deux populations de référence : académique ou nationale (France).

1. Taux d'accès de la 6^{ème} vers la 3^{ème} et valeurs ajoutées

Le taux d'accès 6^{ème}-3^{ème} permet de mesurer la probabilité qu'un élève entré en 6^{ème} atteigne le niveau 3^{ème}, en restant dans le même collège et ce, quel que soit le nombre de redoublements éventuels.

	2010	2011	2012	2013	2014
Taux d'accès brut	86	84	76	84	88
Valeur ajoutée / Académie	+10	+7	-2	+4	+11
Valeur ajoutée / France	+8	+6	-3	+3	+10

2. Taux d'accès de la 3^{ème} vers la 2^{nde} GT

	2010	2011	2012	2013	2014
Taux d'accès brut	74,1	72	65	75	79
Taux d'accès attendu académique	71,0	73	69	71	73
Taux d'accès attendu France	71,9	74	70	71	74

3. Taux d'accès de la 3^{ème} vers la 2^{nde} PRO.

	2010	2011	2012	2013	2014
Taux d'accès brut	13	16	16	11	11
Taux d'accès attendu académique	16,6	15	17	19	19
Taux d'accès attendu France	15,8	14	17	19	19

4. Taux d'accès de la 3^{ème} vers la 1^{ère} année de CAP

	2010	2011	2012	2013	2014
Taux d'accès brut	0,5	0	2	0	1
Taux d'accès attendu académique	2,5	2	3	3	3
Taux d'accès attendu France	2,7	2	3	3	3

5. Taux de réussite au Diplôme National du Brevet (D.N.B.)

G. Brassens

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
85,7	79,8	87	88,6	91,2	85,1	88,1	77,6	86,9	82,8	84,5	80,8	83,8	84,3	86,2
	↘	↗	↗	↗	↘	↗	↘	↗	↘	↗	↘	↗	↗	↗

Hérault

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
78,1	76,7	75,8	76	76,3	75,6	78,4	79	79,4	80,9	84,1	86,5	83,5	82,1	84,4
	↘	↘	↗	↗	↘	↗	↗	↗	↗	↗	↗	↘	↘	↗

Ecart entre G. Brassens et l'Hérault

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
+7,6	+3,1	+11,2	+12,6	+14,9	+9,5	+9,7	-1,4	+7,5	+1,9	+0,4	-5,7	+0,3	+2,2	+1,8

6. Devenir des élèves de 3^{ème} en fin de 2^{nde} GT

	G. Brassens	Académie	France
1 ^{ère} scientifique	42,2	36,0	35,8
1 ^{ère} littéraire	4,1	9,8	9,6
1 ^{ère} économique et sociale	23,1	17,4	19,9
1 ^{ère} ST2S ou STG ou BT Services	13,6	13,2	13,7
1 ^{ère} STL ou STI2D ou STD2A ou BT Production	2,0	7,6	6,9
1 ^{ère} BTN spécifique	0,0	0,5	0,5
2 ^{nde} Professionnelle	2,0	2,2	1,6
CAP	0,0	0,1	0,1
1 ^{ère} Professionnelle	2,0	1,3	1,4
Redoublement	10,2	8,3	7,9
Autres situations	0,7	3,7	2,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0

7. Devenir des élèves de 3^{ème} en fin de 2^{nde} PRO.

	G. Brassens	Académie	France
Terminale BEP	0,0	0,0	0,0
1 ^{ère} Professionnelle	80,0	79,0	82,7
2 ^{ème} année de CAP	4,0	1,0	0,9
Redoublement	0,0	5,3	4,3
Autres situations	16,0	14,7	12,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0

8. Devenir des élèves de 3^{ème} en fin de 1^{ère} année de CAP

	G. Brassens	Académie	France
2^{ème} année de CAP	100,0	70,4	74,0
Redoublement	0,0	1,6	3,0
Autres situations	0,0	28,0	23,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0

HISTORIQUE

L'identité de notre collège s'est construite, très concrètement, par les actions menées autour du concept d'altérité et d'ouverture aux autres (ULIS, intégration de la section sport études football, voyages linguistiques, échanges européens, ...).

L'adolescent, dont nous avons la charge pendant ces quatre années, est à l'âge de sa construction identitaire, en plein bouleversement physiologique et psychologique, à la recherche de repères, d'appartenance et d'identification.

Nous construisons ce nouveau projet d'établissement en donnant une autre dimension aux deux mots-clés qui nous ont portés dans le passé : « **réussite** » et « **individualisation** » afin de doter les jeunes de compétences qui leur permettent de continuer à apprendre tout au long de leur vie ; apprendre des savoirs, des savoirs -faire et des savoirs-être certes, mais aussi « se savoir être ».

La construction de l'individu, tout comme la construction du citoyen en devenir, nous le savons bien, ne se résume pas à une simple accumulation d'«acquis», tout comme la réussite ne se réduit pas à la somme de résultats scolaires, à la « performance » à laquelle contribuent les enseignants-éducateurs et dont les missions vont, s'il est encore besoin de le préciser, au-delà de simplement transmettre, examiner et sanctionner !

Nous avons l'ambition de croire qu'une autre relation enseignant/apprenant est possible et que prendre en compte la diversité des élèves en même temps que leur singularité permettra d'offrir des conditions d'écoute plus propices pour que l'élève renoue avec le plaisir d'apprendre.

Par ailleurs, nous gageons que favoriser le dialogue entre élèves et entre élèves et adultes permettra une meilleure acceptation de l'autre et le respect des différences mutuelles contribuant ainsi à la **REUSSITE personnelle, sociale et citoyenne de nos élèves.**

OBJECTIFS DU PROJET D'ETABLISSEMENT

AXE 1

Etre bien au collège Un établissement qui fait réussir les élèves

- S'appuyer sur les données et les évaluations pour progresser.
- Assurer la maîtrise du socle commun pour tous les élèves.
- Accompagner la construction identitaire des adolescents en soutenant l'estime de soi et l'épanouissement.
- Offrir un cadre sécurisant et stimulant et améliorer le climat scolaire.
- Avoir un accompagnement de proximité pour tous les personnels.
- Développer les télé-services pour tous les usagers.
- Développer les comportements éco-responsables au sein de la communauté éducative.

AXE 2

Etre citoyen Un établissement porteur de valeurs Faire de nos élèves des citoyens responsables

- S'approprier et mettre en œuvre les notions de citoyenneté, civilité, civisme et solidarité.
- Développer le travail collaboratif au sein de la communauté éducative.
- Collaborer avec les parents.
- Renforcer la collaboration avec les partenaires.

AXE 3

Etre accompagné Un établissement qui coopère : développer la coopération entre élèves pour améliorer la maîtrise des compétences.

- Favoriser une santé globale positive (physique, psychique, émotionnelle et sociale) afin de prévenir le mal-être des élèves.
- Proposer et développer des conditions d'accompagnement à la réussite.
- Aider à la mise en place de moments de concertation pour valoriser les échanges de pratique entre enseignants.

AXE 1 **Etre bien au collège**

Le cadre de référence

→ Projet d'académie 2019-2022 : Faire réussir les élèves en s'appuyant sur les indicateurs disponibles.

Dans l'objectif 1 « La réussite des élèves » : des conditions d'apprentissage favorables à la mise en activité... « Axe de progrès 1-1 Apprendre : entre activité personnelle des élèves et accompagnement » un des leviers est « l'activité des élèves et l'estime de soi ».

→ Programme d'enseignement moral et civique, BO spécial n°6, 25 juin 2015.
« Se sentir membre d'une collectivité, ... ».

L'objectif général

Accompagner la construction identitaire des adolescents en soutenant l'estime de soi et l'épanouissement.

Offrir un cadre sécurisant et stimulant et améliorer le climat scolaire.

Les objectifs spécifiques

- Favoriser la confiance et l'estime de soi.
- Développer sa capacité d'empathie.
- Apprendre à identifier et à nommer ses émotions.
- Apprendre à réguler ses émotions pour mieux s'adapter à son environnement.
- Gérer le stress (ce trop plein d'émotions !) par les techniques de relaxation.

Les actions

Un élève étant dans de meilleures conditions d'apprentissage quand il est serein et ressent un bien-être physique, mental et émotionnel, il nous paraît primordial d'orienter les actions de cet axe, plus intimiste, sur la gestion du stress, la connaissance et la reconnaissance des émotions dans des situations quotidiennes.

- Identifier les élèves « fragiles ».
- Proposer des séances de relaxation.
- Favoriser un climat d'écoute particulière et individualisée (en AP, infirmière, vie scolaire, enseignants).
- Travail linguistique (L.V.E.) sur les émotions, les humeurs, les sensations.
- Se confronter aux émotions des autres pour s'accepter soi-même (AP, EPI, débats en classe...).

AXE 2 Etre citoyen

Le cadre de référence

→ Socle commun de connaissances, de compétences et de cultures - Domaine 3.
Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres. L'élève exprime ses sentiments et ses émotions en utilisant un vocabulaire précis. Il exploite ses facultés intellectuelles et physiques en ayant confiance en sa capacité à réussir et à progresser.

L'élève apprend à résoudre les conflits sans agressivité, à éviter le recours à la violence grâce à sa maîtrise de moyens d'expression, de communication et d'argumentation. Il respecte les opinions et la liberté d'autrui, identifie et rejette toute forme d'intimidation ou d'emprise. Apprenant à mettre à distance préjugés et stéréotypes, il est capable d'apprécier les personnes qui sont différentes de lui et de vivre avec elles. Il est capable aussi de faire preuve d'empathie et de bienveillance.

→ Projet d'académie 2019-2022 : une Académie porteuse de valeurs :
Faire des citoyens responsables, pratiquer une école inclusive avec des pratiques pédagogiques différenciées.

Dans l'objectif 1 « La réussite des élèves » : des conditions d'apprentissage favorables à la mise en activité.... « Axe de progrès 1-3 : Apprendre : vie des écoles, des EPLE et climat scolaire ».

→ Programme d'enseignement moral et civique, BO spécial n°6, 25 juin 2015.
« Se sentir membre d'une collectivité, ... ».

L'objectif général

S'approprier et mettre en œuvre les notions de citoyenneté, civilité, civisme et solidarité.

Les objectifs spécifiques

Développer les notions de respect, de liberté (d'expression, de jugement) et de citoyenneté en s'apprenant soi-même et en acceptant la différence pour pouvoir s'ouvrir à l'autre, à la société, au monde.

- Connaître et accepter les règles de vie de l'établissement.
- Déterminer un parcours citoyen.
- Développer les cultures sous toutes leurs formes (artistique, humaniste, scientifique, ...).
- Construire une confiance réciproque entre tous les acteurs au sein de l'établissement.
- Développer la compétence de coopération et de collaboration en groupe.
- Apprendre à s'affirmer en respectant les autres et sans imposer son point de vue.
- Oser entreprendre et être autonome.

Les actions

- Programmer des actions de formation (élèves / vie scolaire/...).
- Gérer les conflits par la parole et la CNV.
- Favoriser la « réactivité » et le dialogue entre partenaires éducatifs lors des actes d'incivilité.
- Développer la citoyenneté et la culture de l'engagement (faire des choix éthiques).
- Mobiliser le CESC pour promouvoir la citoyenneté.
- Inclure au mieux les élèves de l'ULIS.
- Agir selon les principes de la citoyenneté.
- Mieux faire connaître le CVC.
- Offrir des lieux de « vie sociale » aux élèves.
- Former les membres de l'équipe vie scolaire aux CPS.
- Acquérir l'autonomie de penser d'action
- Acquérir un esprit critique par la connaissance du monde
- Donner la possibilité aux élèves de s'exprimer : journal numérique
- Développer les pratiques « éco-responsables » : gestion et tris des déchets
- Développer les pratiques d'entraide sociales : Sakado, Resto du coeur, secourisme
- Découvrir le monde judiciaire

AXE 3 **Etre accompagné**

Éducation à la santé / Éducation à l'égalité et à la sexualité

Le cadre de référence

→ L'éducation à la santé fait partie du socle commun en vertu des dispositions de la circulaire n° 2003-210 du 1^{er} décembre 2003 relative à la santé des élèves. Elle s'appuie sur les enseignements, les actions éducatives et la vie scolaire. Elle est formalisée dans le projet d'école et le projet d'établissement. Dans les EPLE, le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté la met en œuvre. La politique éducative de santé constitue un facteur essentiel de bien-être des élèves, de réussite scolaire et d'équité. L'École joue un rôle essentiel dans l'éducation à la santé, le repérage, la prévention, l'information.

→ **Projet d'académie 2019-2022**
Dans l'objectif 1 « La réussite des élèves » : des conditions d'apprentissage favorables à la mise en activité.... « Axe de progrès 1-3 : Apprendre : Vie des écoles, des EPLE et climat scolaire ».

L'objectif général

Favoriser une santé globale positive (physique, psychique, émotionnelle et sociale) afin de prévenir le mal-être des élèves.

Le mal-être de l'adolescent, quelle qu'en soit l'origine, l'amène parfois à des conduites à risque du point de vue de sa santé (anxiété, troubles du sommeil, conduites transgressives.) qui ont des répercussions négatives sur son comportement au sein de l'établissement, vis-à-vis de lui-même (absentéisme, stratégies d'évitement, risque de décrochage scolaire « précoce »...) et des autres, élèves et/ou adultes (sensibilité et agressivité à fleur de peau, incivilités, agressions...).

Les objectifs spécifiques

L'évolution du concept de santé qui est passé de l'absence de maladie à la notion de bien-être physique, psychique et social (OMS, 1945) explique l'importance donnée aux compétences.

L'acquisition des compétences sociales et civiques implique que les élèves :

- soient éduqués à la santé, à la sexualité et à la sécurité ;
- connaissent les gestes de premiers secours ;
- respectent les autres (civilité, tolérance, refus des préjugés et des stéréotypes) ;
- respectent la vie privée ;

- aient le sens de la responsabilité par rapport aux autres.

Ainsi, pour que les élèves puissent faire des choix éclairés et responsables, l'éducation à la santé leur permet :

- d'acquérir des connaissances et de développer leur esprit critique ;
- d'être capables de lutter contre les stéréotypes et les pressions ;
- d'être autonomes.
-

Les actions

- Mobiliser le CESC pour promouvoir l'éducation à la santé.
- Identifier les élèves « fragilisés » / « à risques ».
- Renforcer la participation des élèves aux projets et actions menés dans le collège.

Formation et orientation

Les processus cognitifs et émotionnels ne fonctionnent pas isolément ; l'état émotionnel est l'une des sources de la motivation et de l'auto-efficacité et son action sur les différentes phases de l'apprentissage n'est plus à prouver.

Le cadre de référence

- ➔ Projet d'académie 2019-2022 : Intégrer l'orientation dans les apprentissages.
Adapter le dispositif « Devoirs faits » aux besoins d'accompagnement.

Dans l'objectif 2 « Une insertion professionnelle réussie : un parcours de formation personnalisé et ouvert sur le monde économique.... » Axe de progrès 2.1 : S'insérer : une orientation et un parcours choisis ».

L'objectif général

- Favoriser une santé globale positive (physique, psychique, émotionnelle et sociale) afin de prévenir le mal-être des élèves.
- Proposer et développer des conditions d'accompagnement à la réussite.
- Aider à la mise en place de moments de concertation pour valoriser les échanges de pratique entre enseignants.

Les objectifs spécifiques

- Offrir un meilleur accès à la documentation et aux outils numériques (modalités d'accueil au C.D.I., disponibilité des salles informatiques, maintenance, aide technique...).
- Développer les outils d'aide à la compréhension, à la mémorisation et à l'organisation du travail personnel (Neuro-éducation).
- Favoriser les modalités pédagogiques favorables à l'individualisation des apprentissages (dédoublings de classes, ...).
- Favoriser le tutorat entre élèves.
- Repenser les stratégies de motivation pour les élèves en perte de repères et de buts.
- Intensifier le dispositif « Devoirs faits » pour améliorer le taux de réussite et l'orientation des élèves défavorisés.

Les actions

- Faire une évaluation constructive de l'expérimentation des classes « évaluer autrement ».
- Encourager l'effort.
- Valoriser les progrès.
- Développer la curiosité et l'expérimentation.
- Démystifier l'erreur.
- Alléger les effectifs des classes.
- Faire travailler les élèves en groupe / binômes / îlots ...
- Alimenter le site du collège avec davantage de « travaux » d'élèves.
- Laisser les élèves « s'approprier » le site du collège et les impliquer dans son évolution.
- Apprendre à l'élève à reconnaître ses forces, ses faiblesses, ses aptitudes.
- Expérimenter les « outils » proposés lors de la formation Neuro-éducation
- Réfléchir à la création d'une (ou plusieurs) « classe(s) neuro-sup ».
- Réfléchir à la prise en charge et à l'évaluation des élèves à besoins éducatifs particuliers : PAI / PPS / PAP / PPRE, les élèves avec AVS et les EIP.
- Renforcer la participation des élèves aux projets et actions menés dans le collège.
- Aider les élèves à construire un projet d'orientation « choisie » (Folios, ONISEP).
- Poursuivre la liaison CM2-6^{ème}, dans le cadre du Conseil école-collège
- Mettre en place la liaison 3^{ème} - 2^{nde}.

ACTIONS ET PROJETS A RECONDUIRE

Les actions ci-dessous s'inscrivent, toutes, à leur mesure et de manière transversale, dans l'axe 1, et de façon plus particulière (et donc ici précisée) dans un ou deux des autres axes car les trois axes se croisent et sont interdépendants.

Niveau	Intitulé	Axe	Disciplines ou domaines de référence	Partenaires éventuels
6^{ème}	Quinzaine du foot		Liaison CM2 / 6EMES	MHSC Filles
	Tri sélectif	2	S.V.T.	Agglomération de Montpellier
	Stage d'intégration Ateliers apprendre à réussir		EPS	
	Chorale	2	Education musicale et chant choral	
	Club lecture	2	Documentation	
5^{ème}	Sorties géologiques Ateliers philo Collège au cinéma		S.V.T.	Maison de l'environnement
4^{ème}	Initiation au monde judiciaire			
	Secourisme Collège au cinéma			
	Atelier vocal	2	Education musicale et chant choral	
3^{ème}	Education à la sexualité	2 et 3	S.V.T. Santé scolaire	APARSA
	Don d'organes	2 et 3	S.V.T. Santé scolaire	Infirmiers et/ ou médecins de la Coordination du don d'organe du CHU de Montpellier.
	Don du sang Don de soi	2 et 3	S.V.T. Mathématiques Arts plastiques	E.F.S.
	Voyage en Espagne		Espagnol	
	Echange linguistique et culturel avec l'Irlande		Anglais	
	Atelier vocal	2	Education musicale et chant choral	
	Ça roule à deux	2	Sécurité routière	Sécurité routière

NOUVELLES ACTIONS ENVISAGEABLES
(Compétences psychosociales, gestion du stress et réussite des élèves)

Niveaux Actions	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième
	AP, EPI			
	Enseignants, vie scolaire, équipe de direction			
	Accompagnement			Préparation au DNB
	Aide aux prises de parole en classe (se recentrer sur soi-même, apprendre à se poser...)			
	EPS			
	Tous les enseignants volontaires dans le cadre de leur classe			
	Education musicale et chant choral			
		Cours de SVT « Respiration humaine »		
			Cours de SVT « Reproduction humaine » APARSA	LV2 Espagnol APARSA

**PISTES PEDAGOGIQUES POUR L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE
ET LES ENSEIGNEMENTS PRATIQUES INTERDISCIPLINAIRES
(prenant en compte les compétences psychosociales)**

Les compétences psychosociales	Intitulés	Disciplines concernées
Décoder les émotions.	Echanges sur la littérature et les arts, les manières d'exprimer les sentiments et les émotions.	Lettres / Langues / Arts Plastiques / Education musicale
Se connaître soi-même pour mieux accepter l'autre (le rapport à son corps et au corps de l'autre).	<ul style="list-style-type: none"> - Activités impliquant le corps et favorisant l'entrée en relation (danse, cirque, mime, APS, théâtre, etc.). - Débat sur les différences sexuées. 	EPS / Lettres / Langues / SVT
Avoir conscience de soi. Se connaître soi-même pour mieux accepter l'autre (ouverture au monde, à la différence culturelle, laïcité, ...).	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la diversité du monde, les cultures, les compositions, les formes familiales et leur évolution. - Lutter contre les stéréotypes. 	Histoire / Géographie / Enseignement Moral et Civique (EMC) / Lettres / Langues / Arts
	<ul style="list-style-type: none"> - Echanger sur les règles de la vie collective, l'égalité, le respect de soi, et de l'autre dans la vie en société. - Les « interdits ». 	EMC / Lettres / SVT
Initiation à la résolution de problème, à la prise de décision.	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les situations complexes et/ou conflictuelles - Reconnaître ses responsabilités, évaluer les conséquences de ses actes. - Savoir trouver des ressources pacifiques. 	EMC / Lettres/ Maths / Sciences physiques / Technologie
Avoir une pensée créatrice/ élaborer une pensée critique.	Remettre son opinion en question, comprendre les préjugés.	Histoire /Géographie / Lettres

CONTINUITÉ INTER-DEGRÉS – POLITIQUE DE RESEAU

1. Préambule

Nous avons mis en place depuis deux ans maintenant les conseils écoles/collège qui eux-mêmes succédaient à des réunions trimestrielles dans le cadre d'animations pédagogiques. Cette volonté de travailler ensemble était conjointe tant du côté des praticiens-enseignants du premier et du second degré, que des responsables – direction du collège et inspection de circonscription.

Le point central des discussions porta alors sur la prise en considération de la difficulté scolaire.

Il a fallu entendre, comprendre les attentes de chacun, recenser les différents leviers et dispositifs de chaque structure.

3 axes de réflexions ont émergé :

- les spécificités et exigences didactiques des différentes disciplines ;
- les actions d'aide et de remédiation ainsi que le repérage des difficultés des élèves ;
- les actions pertinentes ou innovantes permettant d'enrichir les échanges inter degrés.

Ces temps ont permis soit d'aménager, de modifier les enseignements, soit de créer des outils partagés, soit de mener des actions communes.

La didactique des différentes disciplines

L'analyse des bulletins du premier trimestre des élèves de sixième, des résultats au DNB a permis de cerner les disciplines qui devaient être plus particulièrement travaillées, les notions sur lesquelles les enseignants devaient insister, prendre le temps, s'assurer de la maîtrise par les élèves.

Cela a permis aussi de redéfinir la priorité des apprentissages. Considérant que certaines notions n'ont pas à être maîtrisées à la sortie de l'élémentaire, la pression a été relâchée sur certains apprentissages pour se focaliser sur d'autres.

Cela a permis aussi d'échanger sur les approches, les points de vigilance de chacun. Nous avons constaté un changement de paradigme, l'accent, de façon généralement partagée, est porté sur l'acquisition de compétences plus que sur la compilation de connaissances.

Les difficultés des élèves

Cette préoccupation est première chez les enseignants. Ne pas perdre de temps dans la prise en charge de la difficulté scolaire de l'élève à l'entrée en sixième est l'un des objectifs dont se sont emparés les enseignants.

Ils ont alors élaboré, en commun, des grilles de repérage qu'ils renseignent lors des commissions de passation des dossiers en fin d'année scolaire. Ces grilles permettent de mettre en place, dès la rentrée, AP et PPRE.

Les actions innovantes

Dans un objectif de faire vivre cette continuité inter-degrés et de faire découvrir aux élèves leur futur collège, des actions ont été mises en œuvre.

- Les petits ambassadeurs : des élèves de sixièmes préparent une présentation du collège qu'ils exposent dans les différentes classes de CM2.
- Kangourou des maths : des défis mathématiques regroupent des élèves de sixième et de CM2.
- Visites du collège : les classes de CM2 sont prises en charge par des élèves de 6^{ème} qui leur font visiter les principaux lieux de vie du collège.
- Et la liste n'est certes pas exhaustive...

La cohérence de ces actions avec la mise en place du Conseil Ecole-Collège permet non seulement de tisser mais aussi de consolider les liens déjà existants entre les deux degrés.

La mise en place de nouveaux cycles, de nouveaux programmes, la rédaction d'un nouveau projet d'établissement, d'un projet de réseau renforceront la cohésion des différentes équipes créant une synergie au profit de la réussite de tous les élèves et de chacun en particulier

Reprenant les éléments de la circulaire de Mme le Recteur du 5 octobre 2015, nous pouvons envisager les différents axes de travail et actions à mener pour cette nouvelle année scolaire.

Il faut préciser que cette année, un stage de 2 jours, les 4 et 5 janvier 2016, sera consacré à la continuité école-collège. Ce sera un temps pour réguler les différentes actions en cours, dynamiser et impulser de nouvelles initiatives.

2. Continuité du parcours de l'élève

La continuité du parcours de l'élève sera cette année fortement orientée vers l'exploration et l'appropriation des nouveaux programmes de l'école et du collège ainsi que vers la préparation de la mise en œuvre du nouveau socle de compétences, de connaissances et de culture. La mise en adéquation des progressions, des programmations, des outils sur le cycle de consolidation sera un temps fort, notamment travaillé pendant le stage.

3. Innovation et créativité pédagogique

Les actions initiées sont reconduites pour l'année.

4. Gestes professionnels

Le suivi de l'expérimentation de la classe de sixième « évaluer autrement » (conduite dans 2 classes à la rentrée 2015) sera une base de réflexion plus générale sur l'évaluation et notamment l'évaluation « bienveillante et positive » telle qu'elle est définie dans les instructions officielles.

Le stage nous permettra peut-être aussi d'offrir des apports plus théoriques sur les gestes professionnels d'ajustement, les sciences cognitives, l'énaction* et l'analyse réflexive des pratiques.

* : façon de concevoir l'esprit qui met l'accent sur la manière dont les organismes et esprits humains s'organisent eux-mêmes en interaction avec l'environnement